



Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie se réunit le 03 décembre 2021, sous la présidence de Me Valérie NOUVEL, quatrième Vice-Présidente, en présence de M. Fabrice ROSAY, Secrétaire général pour les affaires régionales représentant M. le Préfet de la région Normandie, de M. Philippe SIMEON-DREVON, Contrôleur Général Economique et Financier et de M. D'ANGELO, Agent Comptable de l'EPF Normandie.

- Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011, n° 2018-777 du 7 septembre 2018,
- Sur les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
DECIDE**

D'approuver le nouveau périmètre de l'opération du collège César Lemaître de Vernon intégrant la parcelle XK40 ;

D'approuver la prise en charge des travaux de déconstruction sur les collèges de Vernon (César Lemaître), Val de Reuil (Pierre Mendès France) et Colombelles (Henri Sellier), pour un montant total de 4 050 000€ et d'en financer 35%, soit 1 417 500 € ;

D'autoriser le Directeur Général à signer les conventions d'intervention dédiées avec les Départements concernés.

La Vice-Présidente du Conseil d'Administration  
de l'E.P.F. Normandie,

*Valérie NOUVEL*

**Valérie NOUVEL**

Signé par Valérie NOUVEL

✓ Signé et certifié par yousign

Le Directeur Général  
de l'E.P.F. Normandie,

*Gilles Gal*

**Gilles GAL**

Signé par Gilles Gal

✓ Signé et certifié par yousign

Délibération approuvée  
A Rouen, le  
Le Préfet,

**14 DEC. 2021**

Le Préfet ou Secrétaire Général  
pour les Affaires Régionales,  
en charge du pôle "Politiques Publiques"

**Dominique LEPETIT**